



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles

Pôle Patrimoine, Architecture,
espaces protégés
Unité départementale de l'architecture
et du patrimoine de la Mayenne

Laval, le 20 avril 2022

Affaire suivie par : David Foucambert
Architecte des Bâtiments de France
Tél : 02 53 54 54 45
Mél : udap53@culture.gouv.fr
Réf : 2022-036

L'Architecte des bâtiments de France

à

Monsieur le Préfet de la Mayenne

Direction de la citoyenneté

**Bureau des procédures environnementales
et foncières**

A l'attention de Chantal LEMESLIF

Objet :

Demande de déclaration d'utilité publique « réserves foncières » -

L'Huisserie : Lotissement du Fougeray

En réponse à votre courrier du 11 avril dernier, je vous informe que j'émetts un avis favorable sur le dossier cité en objet.

Le chef de l'unité départementale de
l'architecture et du patrimoine
Architecte des bâtiments de France

David FOUCAMBERT